

AVIS DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'URBANISME

Décret n° 2018-617 du 17 juillet 2018 portant modification du code de l'urbanisme

☐ CERTIFICAT D'URBANISME

☒ PERMIS DE CONSTRUIRE

☐ PERMIS D'AMÉNAGER

☐ Lotissement ou aménagement avec travaux (création des voies, équipements, espaces communs).

☐ Lotissement situé dans un site classé ou un secteur sauvegardé.

☐

(1) ☐ DÉCLARATION PRÉALABLE

☐ Travaux non soumis à permis de construire, portant sur une maison individuelle.

☐ Lotissement sans travaux non soumis à permis d'aménager.

☐ Division foncière soumise au contrôle de la commune.

☐

☐ PERMIS DE DÉMOLIR

☐ MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ

☐ TRANSFERT D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ

☐ AUTRE

Numéro d'enregistrement

PC 34 321 26 00001

Date d'enregistrement :

12/01/2016

Nom et prénom(s) du demandeur :

Bouino J. Charles

Adresse du terrain :

303 Chemin des Chauvettes

Surface de plancher :

24

Emprise au sol :

Hauteur du projet :

4

Surface de la construction à démolir :

Nombre de lots (pour lotissement ou divisions foncières) :

Destination de la construction :

Regul Hanga

Le Maire,

Affiché le

12/01/2016

Retiré le



(1) Cochez la case correspondante.

(2) Article A423-4 du Code de l'Urbanisme : Le maire affecte aux demandes de modification ou de transfert d'un permis en cours de validité un numéro d'enregistrement composé du numéro du permis dont la modification ou le transfert est demandé, auquel il ajoute un numéro composé de la lettre " m " en cas de modification ou de la lettre " t " en cas de transfert, suivie de deux chiffres, pour une numérotation en continu des demandes successives, d'une part, des modifications et, d'autre part, des transferts.

Exemplaire destiné à l'affichage dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la demande ou de la déclaration et pendant la durée d'instruction de celle-ci (art. R*423-6 du C.U.).